

Processus num

Version	Date	Auteur	Remarques
1	05-11-2009	Themis	Version initiale
2	14-01-2010	Suzanne Ramani	Ajout complement d'info

Instruction de travail num : Imposer un montant pour retenir le précompte professionnel

Dans le cadre de la fiscalité volontaire, le membre du personnel peut demander à son employeur de lui retenir plus de précompte professionnel.

Code salarial

Dans le composant "Codes Salariaux", cliquez sur le lien "Codes salariaux fixes".



Tapez le matricule salarié de l'intéressé dans le tableau de recherche.

Si il y a déjà un code salarial encodé, cliquez sur

→ pour en créer un nouveau.

Introduisez le code salarial "Préc barém complém (% sur rés)" "8003".

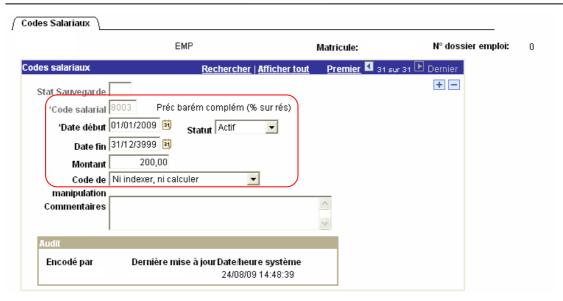
Indiquez la "date de début". La "date de fin" est le 31/12/3999.

Le statut est "actif".

Le champ "Montant" est celui que l'intéressé veut qu'on lui retire.

Le champ "Code de manipulation" est "Ni indexer, ni calculer".





Cliquez sur Enregistrer

Allez plus loin dans le processus pour valider, éventuellement vérifier et approuver. (Instruction de travail num XXX)

Remarque:

Contrairement aux autres codes salariaux, lorsqu'on clôture l'instance emploi, il faut manuellement mettre un terme au code 8003 – Précompte barémique complémentaire en modifiant la date de fin.